

Décision du Bureau N°2026-24

Bureau Syndical du 22/09/2026

Membres présents : BALLUAIS Daniel - BARBETTE Olivier - FROC Dominique - GUILLARD Hervé - GUINNEBAULT Alain - HERVE Claude - HOUDUS Emmanuel - LEBANSAIS Rémy-MONTEMBAULT Mélanie

Membre(s) excusé(s) :

Projets - Etude pour la réalisation du schéma d'aménagement des déchèteries

***Vu** la délibération N°2026-23 du Comité Syndical du 19 mai 2026 relative aux délégations de compétences au Bureau*

Le Président expose :

Le réseau de déchèteries du SMICTOM du Pays de Fougères occupe, aujourd'hui, une place essentielle dans le service rendu aux habitants de notre territoire. Les attentes des usagers évoluent, les exigences réglementaires se renforcent et les enjeux liés à la valorisation des déchets, au réemploi et à l'économie circulaire, prennent une importance croissante.

Ces dernières années, notre syndicat a engagé plusieurs projets structurants afin d'adapter ses équipements aux besoins du territoire. L'ouverture de la nouvelle déchèterie à Saint-Aubin-du-Cormier, la modernisation de certains sites ou, encore, le développement de nouvelles filières de valorisation témoignent de cette volonté d'amélioration continue. Pour autant, une partie de notre réseau est aujourd'hui vieillissante et ne répond plus pleinement aux enjeux auxquels nous sommes confrontés. Les élus du SMICTOM souhaitent désormais disposer d'une vision globale de l'avenir de ces équipements afin de pouvoir programmer les investissements futurs de manière cohérente et responsable.

L'élaboration d'un schéma directeur doit nous permettre de définir une stratégie partagée pour les quinze prochaines années. Au-delà de la simple question des équipements, il s'agit de réfléchir à la place des déchèteries dans notre politique de prévention des déchets, de développement du réemploi, d'amélioration de la valorisation et de réduction de l'enfouissement.

Cette étude constitue, pour notre collectivité, un outil indispensable d'aide à la décision. Elle doit permettre aux élus de construire un réseau adapté aux besoins futurs des habitants tout en garantissant la maîtrise des coûts du service public dans un contexte économique et réglementaire de plus en plus contraint.

Pourquoi engager une nouvelle étude ?

- un schéma régulièrement débattu depuis plusieurs années
- des évolutions réglementaires, économiques et techniques importantes
- la mise en service récente d'une nouvelle déchèterie de référence, dont le retour d'expérience pourra servir de modèle et alimenter l'analyse des scénarios futurs.
- un besoin de clarification pour aider la décision des élus
- une opportunité de financement de l'ADEME : 80% du montant

Ce que permettra l'étude

- un scénario de référence (maintien de l'existant) ;
- l'analyse de 3 à 4 scénarios d'évolution ;
- une analyse multicritères (économique, sociale, environnementale, service)
- une analyse de l'impact de la cessation
- des cartographies d'accessibilité / densité de population ;
- une hiérarchisation des scénarios et recommandations ;
- en option : plan d'actions et programme d'investissements.

Missions :

- Phase 1 : Diagnostic

- Analyse des données existantes.
- Évaluation du scénario de référence = maintien du réseau actuel.
- Cartographie de la desserte du territoire et densité de population.

- Phase 2 : Étude comparative

- Analyse de 3 à 4 scénarios d'évolution.
- Analyse multicritères
- Cartographies et hiérarchisation des scénarios.
- Analyse de l'impact de la cessation et exemple de réhabilitation

- Phase 3 : Approfondissement

- Développement du scénario retenu.
- Plan d'actions et programme d'investissements

Pour la réalisation de cette étude, la société INDDIGO a transmis le devis N°105513 - V2 Variante du 17/09/2026 pour un montant de : 46 000.00 € HT, soit 55 200.00 € TTC.

Il est précisé que l'ADEME pourra être sollicitée pour participer au financement de cette étude.

Aussi, le Président invite les membres à valider le choix de la société INDDIGO.

Au vu des éléments présentés et après en avoir délibéré, le BUREAU SYNDICAL, à l'unanimité des membres présents, :

- **DECIDE** de retenir l'offre de la société INDDIGO pour la réalisation d'une étude du schéma d'aménagement des déchèteries dont les missions se feront en 3 phases:
 - Phase 1 : Diagnostic
 - Phase 2 : Étude comparative
 - Phase 3 : Approfondissement
- pour un montant de 46 000.00€ HT, soit 55 200.00€ TTC
- **AUTORISE** le Président, ou son représentant, à signer tout document s'y rapportant
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2026

Le 07/10/2026

Le Président,
Daniel BALLUAIS